CHRONIQUE RÉGIONALE

Le recouvrement de l'impôt-métal est prorogé jusqu'au 31 août

La délégation régionale du commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux communique :

Le recouvrement de l'impôt-métal a été entravé sérieusement par les circonstances actuelles. De nombreuses personnes n'ont pu se déplacer à temps pour rechercher et porter les quantité de métal qui leur étaient imposées. D'autres personnes, qui avaient attendu le dernier jour pour se libérer de leur imposition, se sont vues dans l'impossibilité d'acquitter leur cote.

Dans ces conditions, le commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux a décidé d'accorder une prolongation d'un mois dans la période de perception de l'impôt-métal. Cette période, qui finira le 31 août, ne sera pas prorogée. Il importe que chacun comprenne son devoir et apporte le plus rapidement possible le montant de l'imposition qui figure sur l'avertissement adressé par les Contributions directes.

Certains centres ont été supprimés. Il y a lieu de se renseigner auprès des mairies pour savoir où se trouve le centre le plus proche de la commune dont dépend le contribuable.

Surallimentation
LES FARINES
Délis-Bléor
C'est un produit de la Gerbe d'Or

Examen des bourses nationales

Une session spéciale de l'examen des bourses nationales aura lieu le mercredi 13 septembre. Elle sera réservée uniquement aux candidats qui régulièrement inscrits pour la session de mai 1944, n'ont pu, en raison des événements, subir l'examen.

Les candidats feront parvenir à l'Inspection académique, service des examens, 70, rue Brûle-Maison à Lille pour le 20 août, dernier délai, une note sur papier libre, indiquant la série de l'examen, l'ordre d'enseignement demandé (classique, moderne, technique ou CC), l'établissement fréquenté, le centre d'examen choisi. Ces renseignements doivent être identiques à ceux qui figurent dans le dossier établi en janvier 1944

Aux éleveurs colombophiles de la 1re région

Les éleveurs colombophiles de la 1re région sont informés qu'une répartition de graines leur sera faite par les soins du syndicat d'achats en commun des éleveurs colombophiles de la 1re région, 2, avenue du Peuple-Belge, à Lille, du 5 août au 19 août inclus : 1 kilo par pigeon.

COMMODITÉ :
votre fortune, grande ou petite, sous la forme la plus réduite :
(Bons du Trésor de 1.000, 5.000, 10.000 50.000, 100.000, 500.000, 1.000.000, etc.)
SÉCURITÉ :
un Bon du Trésor, même entièrement détruit, n'est pas anéanti.
Rappelez-vous votre numéro, vous sauverez votre capital.
RENDEMENT :
quelle que soit sa durée, un Bon du Trésor rapporte intérêt.
ON SOUSCRIT PARTOUT
TFs

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Avis aux producteurs et collecteurs de légumes secs

Les livraisons de légumes secs de la récolte 1944 doivent obligatoirement être faites par les producteurs aux collecteurs déjà choisis en 1943. Toutefois, une exception est faite en faveur de ceux qui auraient fait connaître au directeur du ravitaillement général, dans les 15 jours suivant l'affichage des impositions en mairie, leur désir de changer de collecteur pour la récolte 1944.

Les collecteurs sont invités à respecter ce choix et à ne pas réceptionner de marchandises provenant de producteurs avec lesquels ils n'avaient pas d'engagement en 1943. Ceux qui ne respecteront pas cette règle, se verront — entre autres pénalités — retirer la marge se rapportant au tonnage indûment commercialisé.

RÉGLEMENTATION DE LA PROFESSION D'OPTICIEN LUNETIER. — La loi du 5 juin 1944 dispose que, dans le délai d'un mois, nul ne pourra exercer la profession d'opticien-lunetier détaillant s'il n'est pourvu du brevet professionnel ou de l'un des diplômes énumérés dans ladite loi.

Pour établir leurs droits, les intéressés doivent adresser à M. le préfet (inspection de la santé, 26, rue d'Inkermann, à Lille), dans un délai de trois mois, expirant le 4 octobre prochain, une déclaration dont il leur sera accusé réception, précisant leur état civil, la date et le lieu de leur installation, ainsi que les conditions dans lesquelles ils exercent leur profession.

La voix de Philippe Henriot

Les éditoriaux de Philippe Henriot passeront désormais le jeudi, à 13 h. 10, 19 h. 50, 23 h., et le dimanche, à 12 h. 40, 13 h. 10, 19 h. 40, 21 h. 40, 22 h. 40.

Mort, à Maubeuge, de M. Georges Paillot

Nous apprenons la mort à Maubeuge, à l'âge de 78 ans, de M. Georges Paillot, professeur retraité d'éducation physique et de gymnastique.

Le défunt était fort connu dans la région où il fut le président de la commission technique de l'association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais, de l'Union des sociétés de gymnastique de France et du Comité international de gymnastique.

LES FAMILLES DES TRAVAILLEURS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE qui éprouvent des difficultés peuvent s'adresser au Comité populaire des travailleurs en Allemagne, 4, aven. Charles-Saint-Venant, à Lille, les jeudis de 15 à 17 h., ou écrire à cette adresse.

AUX RAPATRIÉS DES XVII ET XVIII — Réunion dimanche 6, à 10 h. 45, au « Café Français », Grand'place à Lille.

UNIF

DANS UN AUTOBUS DE LILLE-SAINT-AMAND, un voyageur, Me Julien Tilmont, 63, rue des Arts, a été délesté de 25.000 fr.

LA VIE SPORTIVE

ATHLÉTISME

337 athlètes engagés dans le critérium de dimanche à Roubaix

Le Comité de Flandre organise pour dimanche le Critérium d'athlétisme, qu'il a décidé de mettre sur pied en remplacement du Championnat de France interclubs de seconde catégorie. C'est naturellement le parc Jean-Dubrulle qui a été choisi pour cette nouvelle manifestation d'une activité qui ne se dément pas malgré les événements.

La formule de l'épreuve ne permettant pas à nos « ténors » d'y prendre part, ce sera pour certains « aspirants » l'occasion tant attendue de tout mettre en œuvre pour remporter une victoire qui les consacrera peut-être définitivement dans leur spécialité. Les clubs attendent beaucoup de cette réunion, dont toutes les épreuves seront forcément équilibrées et par conséquent le sujet d'une lutte particulièrement serrée.

Tous ceux qui s'intéressent sérieusement à l'athlétisme dans notre région terrienne en « travaillant » celui-ci en profondeur, ont envoyé leur adhésion, de sorte que les inscriptions se sont clôturées sur le nombre de 337 athlètes — totalement exactement 594 engagements. C'est dire tout le succès que promet cette compétition qui ne manquera pas d'intéresser très vivement tous les sportifs.

Les éliminatoires commenceront à partir de 9 h. (dossards à 8 h. 15) et les finales auront lieu à partir de 15 heures.

HANSENNE ET PUJAZON ONT ÉCHOUÉ

Hansenne et Pujazon ont échoué hier soir dans leur tentative contre les records des 800 et 3.000 mètres, effectués sur la piste du stade Jean-Bouin.

Le champion de France a couvert la distance en 6/10 de seconde de plus que le record de Sira-Martin (1' 50" 6/10) soit 1' 51" 2/10. C'est donc encore de justesse que Hansenne a perdu l'occasion après laquelle il court depuis si longtemps. Une fois de plus, le manque d'adversaires capables de le forcer à s'employer lui a été préjudiciable car les premiers 400 mètres furent couverts à un train trop lent pour une tentative de record.

Quant à Pujazon il couvrit son 3.000 mètres en 8' 30" 3/10.

JEU DE FLÉCHETTES

ROUBAIX. — Chez Léon Riquier, 56, rue Ma Campagne, à 4 h., Emile la Pipe contre Léon : 31/01.

TOURCOING. — Chez Dekindt, 107, r. de Roncq, samedi à 18 h., Catry-André 21/41.

JEU DE BOULE

TOUFFLERS. — Sam. 5, chez Lebrun, à 3 h., Georges et Edouard du Capitaine (Lys), contre A. Carette et G. Lebrun.

CONCERTS ET SPECTACLES

Roubaix

Le gala au profit du chanteur Prudent, organisé au Bazar des Halles a obtenu jeudi soir, un vif succès. La solidarité, dans le monde des artistes, n'est pas un vain mot, et les organisateurs n'eurent que l'embarras du choix pour mettre sur pied un programme remarquable et particulièrement éclectique. C'est ainsi que le nombreux public put applaudir nombre de nos vedettes régionales, parmi lesquelles citons au hasard : Mmes Hennebelle, Rucard, Paulette May, MM. Hilaire et Henri Delmulle, Robervyl, Jo Ferrys, Hélog, etc., en tout une quinzaine d'artistes présentés avec esprit par M. Jojo Lemarchand.

M. Bertal, en une courte improvisation, remercia les spectateurs, et parla de été M. Prudent. Une quête, effectuée par l'artiste consciencieux et généreux qu'avait les artistes, fut sympathiquement accueillie; ainsi, tout en passant une excellente soirée, les spectateurs auront apporté une aide appréciable à un vieil artiste de chez nous qui les amusa si souvent et qui, si souvent aussi, prêta son talent à des œuvres de bienfaisance.

Colisée Samedi Soirée 7 h. 30 Dimanche 3 h., 5 h. 30, 8 h. Lundi Matinée 3 h. - Soirée 7 h. 30
A LA BELLE FREGATE
Un grand film dynamique
Voir annonce en locale Roubaix

Casino SAMEDI 15 h. et 19 h. 30 DIMANCHE 14 h. 30, 17 h. et 19 h. 30. - LUNDI à 15 h.
GOUPI MAINS ROUGES
Le grand film français que l'on attend !

Renaissance SAMEDI 19 h. 30
Un film prodigieux, de l'action
LE CAPITAINE TEMPETE

Rex, Roubaix SAMEDI 7 h. 30 DIM. 4 h. et 7 h. JEUDI à 3 heures
LA COURONNE DE FER
Un superbe film d'aventures

Alcazar Samedi Soirée 7 h. 30 Dimanche 2 séances : 4 h. et 7 h. 45 — Lundi 3 h. 30 et 7 h. 30
LES MISERABLES
Deuxième époque : COSETTE
Loc sam. 2 h. à 6 h. 30. Dim. 10 à 12 h.

Royal Lacroix Samedi à 7 h. 15 Dim. 3 séances : 2 h. 15, 4 h. 45, 7 h. 30. - Lundi 7 h. 15
Rellys - Annie - Gabrielle dans
— NARCISSE —
1 h. 30 de fou-rire

Tramways SAMEDI à 7 h. 30 DIMANCHE 5 h., 7 h. 45 LUNDI 3 h. 30 et 7 h. 30
Le plus grand chef-d'œuvre de V. Hugo
LES MISERABLES
2me et dernière époque : COSETTE

Le Roxy VENDREDI Soirée 19 h. 30. SAMEDI Soirée à 19 h. 30 DIMANCHE Mat. 17 h. - Soir. 19 h. 30
LA GRANDE REVOLTE
Un grand film d'action

Radio-Ciné Samedi une seule séance à 3 h. 15. - Viet. Francen, Louis Jouvet, Sessue Hayakawa dans un grand film mystérieux et passionnant : FORFAITURE
Semaine proch. : L'honorable Catherine

Carioca Yvonne Printemps, P. Fresnay JE SUIS A TOI. Sam. 7 h. 30 Dim. 3 séances. Lundi 7 h. 30. La séance de 3 h le Dimanche est rétablie. - La séance de 3 h le Lundi est supprimée.

Olympia Sam 7 h. 15. Dim. 2 h 15, 5 h., 7 h. 30. Lundi 7 h 30
TINO ROSSI dans
LE CHANT DE L'EXILE
Ginette Leclerc et Aimé Clariond

Pont des Plats Sam. 7 h. 30. Dim. 2 h. 15, 5 h., 7 h. 30 Lundi 7 h 15 — TINO ROSSI dans LE CHANT DE L'EXILE
Ginette Leclerc et Aimé Clariond

Idéal - Rue des Champs
SAMEDI à 7 h. 30
LE CAPITAINE TEMPETE

Familia Brun-Pain SAMEDI à 7 h. 30
J. Chevrier, M. Ballin, Carletty, Berry dans L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT

Central-Ciné SAMEDI à 19 h. 30 DIMANC. 16 h., 19 h.
C. Rémy, Line Noro, Annie Ducaux dans LE PETIT JACQUES
d'après l'œuvre de Jules Claretie

Métro SAMEDI Soirée à 7 h. 30 DIMANCHE nouvel horaire : Matinée à 5 h. - Soirée à 7 h. 30 LUNDI Matinée 2 h. - Soirée 7 h. 30
LES MISERABLES
1re époque : Jean VALJEAN

Familia Ws - SAMEDI 19 h. 30 DIMANCHE 16 h. 30, 19 h. 30 LUNDI 15 h. et 19 h. 30. — Raimu dans : LE BIENFAITEUR

Scala — MONT-A-LEUX — SAMEDI à 7 h. - Paul Ellinger dans : UN CRIME STUPEFIANT

AUJOURD'HUI, camouflage de 21 h. 23 à 6 h. 31

M. Bracke-Desrousseaux titulaire du prix Croiset

M. Bracke-Desrousseaux, ancien député du Nord, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, ancien membre de l'Ecole française de Rome et agrégé de l'Université, vient de se voir décerner le prix Alfred Croiset par l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Rappelons que M. Bracke-Desrousseaux est un helléniste distingué et que c'est à ce titre, que le prix quinquennal Alfred Croiset lui a été attribué.

Bourse de Paris

du 1er Août 1944

VALEURS FRANÇAISES (actions)

Banque de France, 38.100. — Banque de Paris, 2.550. — Crédit Commercial, 2.590. — Crédit Foncier, 3.490. — Crédit Lyonnais, 3.470. — Crédit du Nord, 775 — Suez actions 60.800. — Métro, 2.800 — Nord, 3.250. — Tram. Lille-Rx-Tg, 400 — Eaux (Cie Gle), 3.600. — Distribution, 3.150. — Générale Electr., 5.780. — Electr. Gaz Nord, 1.136. — Electrique du Nord, 830. — Energ. Indust., 3.460. — Gillet-Thaon, 439. — Industrie Textile (Cie Gle), 3.375. — Perenchies, 3.190. — Saint Frères, 1.770. — La Soie, 2.535. — Tapis et Couvertures, 2.450. — Aciéries Longwy, 1.455. — Aciéries du Nord, 920 — Aciéries Sambre-et-Meuse, 1.006. — Ateliers Nord-France, 2.220. — Chantiers Saint-Nazaire, 5.000. — Fives-Lille, 2.100 — Forges Nord-Est, 1.056. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 14.000. — Denain-Anzin, 3.046. — Louvroil-Montbard, 1.110 — Schneider, 5.950. — Senelle-Maubeuge, 1.800. — Tréfileries Havre, 2.420. — Béthune, 3.850. — Houillères Montrambl, 3.410. — Aniche, 3.365. — Anzin, 2.380. — Blanzy, 5.325. — Carvin, 3.705. — Courrières, 1.250. — Dourges, 3.300. — Lens, 1.555. — Marles, 1.060. — Ostricourt, 5.505. — Vicoigne, 1.525. — Mokta, 19.500. — Nickel, 4.00 — Ouenza, 7.900 — Française Pétroles, 2.300. — Lille-Bonnière prior., 1.620. — Gafsa, 4.500. — Air Liquide, 3.290. — Ugine, 5.075. — Givet-Izieux, 4.005. — Kuhlmann, 2.800 — Péchiney, 4.100. — Rhône-Poulenc, 4.105. — Saint-Gobain, 6.300. — Olida, 19.500 — Potin, 1.330. — Ciments Origny, 33.100. — Pollet, 7.550. — Colonies (Cie Gle), 2.375.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Françoise Schittecatte, née 21, rue Daubenton. — Noël George, 60, r. Colbert, né à la maternité municipale. — Bernard Olivier, 34, boulevard de Cambrai.

Publications de mariages. — André Germond, comptable, 62, r. de l'Ommelet, impasse Lamartine, 10, et Raymonde Deroisart, tisserande à Touffiers (Nord). — Charles Liétard, tisserand, 19 bis, r. des Ogiers, cour Dhalluin, 7, et Marie Lefèvre, tricoteuse à Wasquehal.

Décès. — Marie Van Ryssel-berghe, veuve Delcroix 75 ans, 41, r. du Maréchal-Foch. — Emilienne Dutrannoy, 14 ans, à Marcq-en-Barœul.

LYS. — Naissances. — Rolande Hennebicq, 104, r. J.-Guesde. — Annie-France Vanghenverswyn, 29, r. Anatole-France.

HEM. — Naissances. — Danielle Maertins, 61, r. J.-Jaurès. — Christine Loridan, 33, r. de Lille.

Décès. — Léonard Devilliers, 30 ans, 59, r. Ribot.

LEERS. — Publication de mariage. — Paul Martin, employé, et Denise Degraene, employée, à Wattrelos.

ASCQ. — Naissance. — Eve Battevaine, 56, r. Courbet.

Décès. — Madeleine Lava, 35, r. Masséna.

TOURCOING. — Naissances. — Michel Vercoutère, r. Arago, 53. — Nicole Mullier, r. G.-Delory, 29. — Thérèse Maertens, r. d'Ostende, 79. — Dominique Delaporte, r. des Villas, 14 bis.

Décès. — Francis Demeyère, 6 ans, r. Carnot, 56. — Henri Castro, 71 ans, dom. à Mouscron.

HALLUIN. — Publication de mariage. — Léon Coudron, tentreur, 2, rue du Vivier, cité Lequenne, à Roubaix, et Yvonne Debeuf, piqûrière, 323, rue de la Lys.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

Un facteur détournait des mandats à Lestrem. — Le 14 juillet 1943, le directeur départemental des P.T.T. portait plainte contre Jean-Baptiste Bocquet, 39 ans, facteur auxiliaire des postes à Lestrem qui, depuis le mois d'août 1941 avait détourné 81 mandats-carte représentant un total de 80.407 fr. et dont la plupart émanaient de l'Office des prisonniers de guerre. Il est condamné à 5 ans de prison avec sursis.

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Les funérailles de

Monsieur Robert SERCU

Constructeur chaudronnier

décédé accidentellement à Roubaix, le 3 août 1944, dans sa 37me année, auront lieu le lundi 7 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. - Assemblée 8 rue Nicolas-Poussin, à 9 h. 15. - De la part de : Mme Robert Sercu-Ramu, son épouse; Bernard et Chantal Sercu, ses enfants; les familles Alph. Sercu-Callewaert, Arthur Ramu-Midavaine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances à la sortie de l'église.

P.F. Vandeveldé, 35, r. Ma Campagne, Rx

ROUBAIX. — Les funérailles de

Madame Simon SPEYBROECK

née Raymonde BRUNIN

pieusement décédée à Roubaix le 2 août 1944, dans sa 38me année, auront lieu le samedi 5 courant, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Assemblée 225, avenue Gustave-Delory, Cité Grimonprez, à 8 h. 15. - De la part de M. Simon Speybroeck-Brunin, son époux; Mlle Jeannine Speybroeck, sa fille, et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

E. Alengon, P.F. 101 r. Pellart. (T. 311.41)

MOUSCRON. — Vous êtes priés d'assister aux convoi et funérailles de

Madame Jeanne DE GEYTER

épouse de Monsieur Léopold LAMOTE

pieusement décédée à Mouscron, le 2 août 1944, dans sa 64me année; lesquels auront lieu le lundi 7 août, à 10 h., en l'église Saint-Barthélémy, sa paroisse. - Réunion à la maison mortuaire, 5, rue de Tourcoing, à 9 h. 40. - De la part de M. Léopold Lamote, de ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vandevenne, 36, r. du Christ. (T. 742)

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

ROUBAIX. — Mme Eugène Delpluque-Boucq et ses enfants et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès de

Monsieur Eugène DELPLUQUE

Employé de Banque

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister à l'obit anniversaire qui sera célébré dimanche 6 août, à 11 h. 30, en l'église St-Joseph, à Roubaix, à la mémoire de

Monsieur Robert STEENKISDE

décédé le 4 août 1943.

TOURCOING. — La famille Soulé-Plovie remercie vivement les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Louis SOULÉ

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs condoléances. L'Obit du mois sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), dimanche 6 août, à 11 h. 30. - Offrande après la messe.

CROIX. — Vous êtes priés d'assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 6 août, en l'église St-Martin, à 11 h. 30, pour le repos de l'âme de

Monsieur Jean LAMBRECTH

De la part de ses enfants et petits-enfants

MOUVAUX. — Vous êtes priés d'assister à la messe qui sera célébrée le dimanche 6 août 1944, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Mouvaux, pour le repos de l'âme de

Monsieur Emile BARRÉ

Journaliste

époux de Dame Mathilde DESMONS

déc. à Boulogne-sur-Mer, le 5 août 1943.

Mme Richard-Albert Desauw-Chayfeie, ses enfants et toute la famille remercient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

Monsieur Richard-Albert DESAUW

retraité de la S.N.C.F.

Une messe du mois sera dite le 6 août, à midi, en l'église Saint-Pierre, à Croix, 69, rue Jules-Guesde, Croix.

M. l'abbé Alphonse Vanhoutte, vicaire à Croix (Saint-Pierre); M. l'abbé Maurice Vanhoutte, en captivité; M. et Mme Georges Vanhoutte-Deltour et leurs filles remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Mme Ve Alphonse VANHOUTTE

née Louise DESTOMBES

ou qui empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance et les prient d'assister à l'Obit du mois, qui sera célébré le samedi 5 août, à 8 h. 30, en l'église Saint-Piat, à Roncq.

Cet avis tient lieu de faire-part. 84097d

AVIS DE DECES

M. et Mme Albert Desbonnets-Jacob et leurs enfants, les familles Jacob et Barloy ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles JACOB

pieusement décédé le 19 juillet 1944, à l'âge de 63 ans et de

Madame Charles JACOB

née Flore BARLOY

pieusement décédée le 21 juillet, à l'âge de 61 ans, en leur domicile à Bayonne. Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale, le 22 juillet 1944 — Bayonne, Villa Clotilde, allées Paulmy B. P.

TRIBUNAL de COMMERCE DE ROUBAIX

Liquidation judiciaire de la Société Anonyme SOCIÉTÉ ROUBAISIENNE D'EXPLOITATION, Gd'-Rue, 42, à Roubaix.

Messieurs les créanciers sont avisés qu'il a été déposé au greffe du Tribunal, par Me Delommez, liquidateur judiciaire, l'état des créances vérifiées dans ladite liquidation. Aux termes de l'art. 495 modifié par le décret du 8 août 1935 et en vertu du décret du 20 novembre 1939, tout créancier vérifié ou porté au bilan est admis pendant trente-huit jours à dater de la présente insert. à formuler des contredits ou des réclamations au greffe, soit par lui-même, soit par mandataire, par voie de mention sur l'état susvisé. — Le greffier du Tribunal : R. Vicou. (1)d

DIVERS

Perdu mardi, pr f me pris colonie marrant cont. cast. ravit., charbon, etc. Rap. et rec. : fil. r. de France, cour Gosman, 17, Rx. 91d

Bracelet milieu or perdu Gd'Place, 30 juillet. Récompense. Nuytens, 17, r. E.-Zola, Risquons-Tout. d

Perdu vers 19 juillet, rue des Arts à r. Mlin, Bague or, pierre noire gravée, souv. mari pris. Rép. 72, r des Arts, Rx. Récomp.

Perdu lundi bracelet-montre, Gd'Rue à place de Wattrelos. Rapporter, bonne récompense, 16, rue Cl.-Bernard, Wattrelos. d

Perdu jeune chienne Fox, rte de Linselles à Croix-Blanche. Récomp. G. Dhalluin, cultivateur, au Bois-Blanc, Linselles. 84021d

Etude de Me F. Vandewalle, docteur en droit, avoué à Lille, 58, rue de l'Hôpital-Militaire. — DIVORCE. — Assistance judiciaire. Décision du 27 octobre 1943. — D'un jugement rendu par défaut par la première chambre du Tribunal civil de 1re instance de Lille, le 18 février 1944, enregistré, entre : M. Henri-Alphonse Accart, homme de peine, demeurant à Roubaix, 19, rue Bayart, demandeur ayant pour avoué Me Vandewalle, et Mme Angélique-Prudence Prévost, demeurant à Roubaix, 109, rue des Anges, cour Bodin, s. épouse de M. Accart, défendeur défaillant; il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Accart-Prevost à la requête et au profit du sieur M. Vandewalle, occupant pour ledit sieur Accart. — Pour extrait (s.) F. Vandewalle.

Etude de Me J. Lefort, avoué, 95, rue Nationale, à Lille. — A.J. Déc. du 27-9-43. — DIVORCE. — D'un jug. rendu par défaut par le Trib. civil de Lille, le 17-2-44, enreg., devenu définitif, entre M. Georges Ottevaere, dom. à Croix, 31, rue de la Gare, actuell. pris. de guerre, ayant pour avoué Me Lefort, et Mme Yvonne Coyeman, épouse Ottevaere, dem. à Croix, 36, rue de Lille, défaillante, il appert que le divorce a été prononcé au profit du mari. — Pour extrait (s.) Lefort. d

COUR D'APPEL DE DOUAI (SECTION SPÉCIALE)

Les nommés BLONDEL Alfred, 35 ans, tisseur, demeurant à Armentières, 123 rue Jeanne-d'Arc; DESMARAIS Charles, 32 ans, demeurant à Houplin, rue Victor-Hugo, sour l'Ours, 68, actuellement en fuite, ont été condamnés par contumace par la Section Spéciale, le 8 juillet 1944, à : DESMARAIS, 4 ans de prison et 1.200 fr. d'amende; BLONDEL : 2 ans de prison et 1.200 fr. d'amende pour activité communiste. — Vu : le Procureur général : signé illisible. Pour le greffier en chef : M. Fos, r. d

COUR D'APPEL DE DOUAI

Section spéciale

Les nommés Mimet Camille, 10 ans, sans profession, demeurant à Armentières, 60, rue d'Ypres, et Cayseele Henri, 42 ans, ouvrier de filature, demeurant à Armentières, rue du Général-Mangin, tous deux actuellement en fuite, ont été condamnés par contumace par la Section spéciale de Douai, le 8 juillet 1944, chacun à sept ans de travaux forcés, 1.200 fr. d'amende, 10 ans d'interdiction de séjour, pour vol qualifié et port d'armes. — Vu, le Procureur général (signé) illisible. Pour le Greffier en chef : Maurice Fontier. d

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 18 avril 1944. — Entraîné : La nommée DUMORTIER Céline, femme SENOTIER, cultivatrice, demeurant à Quesnoy-sur-Deûle, Sainton-du-Tour, a été condamnée à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 25.000 francs, pour avoir falsifié du lait par un écrémage à 30%. Le Tribunal a en outre ordonné l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord » et le « Journal de Roubaix ». Et sur les conclusions de Me Orussaire, avoué, l'a condamnée à payer à l'Union des Producteurs de lait et de beurre du Nord et du Pas-de-Calais, la somme de 400 francs à titre de dommages-intérêts et à l'insertion du présent jugement dans le journal « L'Echo des Syndicats ». Le Tribunal l'a en outre condamnée en tous les dépens. Le tout par application des articles 1, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905, 52 du Code pénal, 194 du Code d'instruction criminelle. — N'y ayant appel. — Vu au parquet : Pr le procureur de la République : le substitut : (S.) Héliot. — Pour extrait conforme : le greffier : (S.) Dubois.

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE LILLE. — Jugement du 18 avril 1944. — Entraîné : La nommée Clémence DUTHILLEUL, femme CARPENTIER, cultivatrice, demeurant à Wahagnies, rue Jean-Jaurès, a été condamnée à l'emprisonnement pendant deux mois et par corps à une amende de 25.000 francs, pour avoir falsifié du lait par un écrémage à 30%. Le Tribunal a en outre ordonné l'insertion du présent jugement pendant un mois et par corps à une amende de quinze mille francs pour avoir falsifié du lait par un écrémage à 30%. Le Tribunal a, en outre, ordonné l'insertion du présent jugement par extrait dans les journaux « L'Echo du Nord », « Le Réveil du Nord » et le « Journal de Roubaix ». Le Tribunal l'a en outre condamnée en tous les dépens. Le tout par application des articles 1, 3 et 7 de la loi du 1er août 1905, 52 du code pénal, 194 du code d'instruction criminelle. — N'y ayant appel. — Vu au Parquet : Pr le Procureur de la République : le substitut : (s.) Héliot, Pr extrait conforme : le greffier : Dubois.

Entreprise transports, 2 cam. + licence. Vieille aff. connue, pr. Lille. 175.000. Etc R. I. G. I. N. 53, rue Faidherbe, LILLE

Me Mulle, notaire, Montdidier (Somme). — A céder de suite, Excellente FERME de 53 ha., près de Montdidier, sort. de propriétaire.

Cédons cse bâtie bon prix, commerce 200.000 — Sr. Ab. O.G.I.P., 4, rue des Fontaines-de-Comines, à Lille. 8092d